



Contexte et justification de nos interventions

Quelques statistiques sur l'éducation secondaire au Bénin

Les participants à la Conférence de Jomtien (Thaïlande, 1990) sur l'Education Pour Tous (EPT) se sont engagés à assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation. Depuis lors et à travers plusieurs conférences mondiales telles que la Quatrième Conférence Mondiale sur les femmes (Pékin, 1995) et la Cinquième Conférence de l'UNESCO sur l'Education des adultes (Hambourg, 1997), l'éducation des filles et des femmes, ainsi que l'égalité des sexes dans l'éducation sont devenues la priorité de nombreux programmes politiques locaux et globaux.

Le Bénin n'est pas resté en marge de ce mouvement. Il s'est engagé depuis 1993, avec l'appui de différents partenaires au développement, dans un vaste programme de réforme de son système éducatif après la tenue des Etats Généraux de l'Education en 1990 et la Déclaration de Politique Educative et de stratégie Sectorielle en 1991. L'égalité des chances d'accès à l'éducation pour tous les enfants en âge d'être scolarisés est devenue une priorité du gouvernement. A cet effet, il a décidé de se doter d'une Politique Nationale de l'Education et de la Formation des Filles(PNEFF) qui servira de cadre stratégique aux activités futures destinées à réduire et éliminer les disparités entre les sexes en matière d'éducation et de formation d'ici à 2015 ; le principal objectif étant de garantir l'égalité des chances d'accès à l'éducation pour tous les enfants béninois de 6 à 15 ans.

Grâce à des efforts consentis et un appui constant des partenaires techniques et financiers internationaux, des progrès notables ont été observés en ce qui concerne

la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier. Ainsi, le taux brut de scolarisation au niveau national est passé de 49,68% en 1990 à 109,13% en 2009 avec un taux de scolarisation des filles passant de 35,72% à 104,46% au cours de la même période soit une évolution de 68,74 points contre 51,33 points pour les garçons. Mais le pourcentage de garçons fréquentant l'école demeure supérieur à celui des filles même si l'écart entre les deux sexes s'est nettement amenuisé au fil des années. Cet écart est passé de 26,41 points en 1990 à 9 points en 2009 en faveur des garçons.¹ Cette progression cache cependant beaucoup de disparités entre les départements, entre les communes d'un même département, entre les zones urbaines et les zones rurales. A titre illustratif, une étude réalisée par l'USAID en collaboration avec Education Data for Decision-Making (EdData) en 2001 a révélé que 26% des jeunes de 12-18 ans en milieu urbain ont fréquenté l'école secondaire contre seulement 8% en milieu rural. Les indicateurs de ces résultats sont essentiellement dus à la forte priorité budgétaire (25% du budget général de l'Etat) pour l'éducation et la forte mobilisation d'une vingtaine d'agences bi et multilatérales et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) internationales qui soutiennent le pays dans son engagement d'Education Pour Tous (EPT).²

¹ Source : annuaires statistiques _ Service des Statistiques et de la Gestion de l'Information/Direction de la Programmation et de la Prospective/MEMP

² Education tribune N°39 du 9-25 mars 2012

L'examen des statistiques de l'enseignement secondaire général du système éducatif béninois de la période de 1994-2005 révèle que les effectifs du premier et du second cycle ont plus que triplé entre 1994 et 2005, passant de 107 043 en 1994 à 377 618 en 2005. Le pourcentage d'élèves au premier cycle dans le privé, est passé dans la même période de 8 à 17,3%³. Selon le PDDSE (2006-2015), le pourcentage de redoublants du premier cycle est passé de 22% à 20,8% de 1999 à 2005 et de 20,1% à 16% pour le second cycle au cours de la même période. Ces chiffres témoignent d'une certaine amélioration du système éducatif et d'une réduction du taux de redoublement. Pour ce qui est du taux d'abandon, il est estimé en 1998 à 10,31% pour le premier cycle (contre 12,76% en 1991) et à 13,21% au cours de la même année pour le second cycle (contre 18,08% en 1991)⁴. Les principales raisons d'abandon de l'école secondaire citées par les femmes en 2001 sont par ordre d'importance : le fait de ne pas/plus aimé l'école (27%) ; l'échec aux examens (24%) ; les grossesses (15%) et l'incapacité de payer les frais de scolarité (13%)⁵.

Par ailleurs, le mal principal dont souffre le système éducatif béninois est le manque ou l'insuffisance de moyens aussi bien financiers et matériels qu'humains. L'enseignement n'est pas encore gratuit dans les faits si bien que la plupart des élèves, en milieu rural particulièrement, ne disposent pas généralement du minimum : ils n'ont pas de livres ni de cahiers ; ceci à cause de la pauvreté et de l'analphabétisme des parents.

³ Plan décennal de développement du secteur de l'éducation 2006-2015, Octobre 2006.

⁴ World data on Education. 6th edition, 2006/07

⁵ Profil de l'éducation Bénin 1996 à 2001, EDSB 2001

C'est dans cette vision que Cercle Social a vu le jour en Novembre 2010. L'Organisation s'est donnée pour mission de contribuer à l'amélioration et au développement de l'éducation secondaire au Bénin et ce, à travers la conception et la réalisation de projets socio-éducatifs. Plus spécifiquement, Cercle Social a pour objectif de :

- Promouvoir une éducation de qualité au Bénin
- Promouvoir la scolarisation des filles
- Faciliter l'accès aux écoles dans les zones rurales
- Encourager la pratique des activités sportives et culturelles
- Sensibiliser et former les élèves à l'éducation citoyenne

Pour l'heure, Cercle Social pilote deux principaux projets : le projet de scolarisation et un projet de cours d'informatique.



Le projet de scolarisation

Le projet de scolarisation est la première et principale activité de l'Organisation. Ce projet vise à octroyer des bourses d'études à des élèves défavorisés de milieux ruraux. Les frais de scolarité de ces derniers sont payés et des fournitures scolaires (livres, cahiers, stylos, etc.) leurs sont octroyés. Ils bénéficient également à travers le projet d'un suivi scolaire et même à domicile afin de leur assurer de meilleures conditions d'études pour une réussite scolaire. Le soutien aux bénéficiaires est renouvelé chaque année tant que les élèves remplissent les conditions requises : moyenne de passage et bonne conduite.

Une principale composante de ce projet est le parrainage. Le volet *parrainage* du projet

L'encadré ci-dessous retrace une histoire réelle qui justifie aussi notre intervention au travers de ce projet.

Abéni, 15 ans est une jeune élève en classe de 3^{ème} au Collège d'Enseignement Général de Sèdjè au Sud du Bénin. Issu d'une famille polygame, son père pense que les filles n'ont pas leur place à l'école. Sa maman, ménagère de 50 ans fait des transformations agro-alimentaires pour soutenir la scolarité de sa fille. Abéni fait des jobs pendant ses temps libres (mercredi soir et week-ends) pour aider sa mère à payer sa scolarité. Sur un montant de 15.200 FCFA (\$30 US) pour les frais de scolarité annuelle, Abéni et sa mère n'ont réussi à payer que 6.000 (\$12 US) après 6 mois de cours. Incapable de payer le reste et malgré une moyenne de 13,75/20 (2^{ème} de sa classe), Abéni fut contrainte d'abandonner les classes. Le directeur du collège, qui reconnaît avoir perçu parfois jusqu'à 200F CFA (\$ 0.4 US) que Abéni ou sa mère ramenait pour le compte de la scolarité, a regretté la pression exercée sur la jeune élève. Pour le père de Abéni, une fille de 15 ans est une bouche inutile de plus à nourrir. Elle fut mariée de force à un homme âgé qui avait déjà deux femmes.

L'histoire d'Abéni n'est pas un cas isolé. Comme elle, des milliers de jeunes filles et jeunes garçons béninois abandonnent les classes par manque de soutien financier et social. Chaque année l'école béninoise enregistre 5 à 10% de taux d'abandon des classes. Et c'est pour pallier cette triste réalité que Cercle Social s'investit depuis 03 ans dans le soutien scolaire aux filles et garçons défavorisés au Bénin.

Le projet informatique

Au Bénin, les établissements secondaires sont en majorité démunis de toutes nouvelles Technologies d'Information et de Communication (TIC) alors que celles-ci pourraient les aider à accroître rapidement leur développement (Gibigaye, 2005). Aujourd'hui, le Bénin compte 3725 établissements scolaires pour 4,437 millions d'élèves de moins de 18 ans. Parmi ces 3725 établissements, moins de 250 collèges et lycées sont informatisés et seulement 20 ont accès à internet ou plutôt à une connexion bas débit (56 Ko/s) limitée de quelques heures par mois⁶. Une étude⁷ menée par Azonhe *et al.* (2008) dans les écoles béninoises a montré que beaucoup d'enseignants commencent à s'intéresser aux TIC. En matière d'accès aux TIC, 10% des enseignants ont accès à un ordinateur dans leur école. Selon les statistiques, moins de 1% des professeurs utilisent les TIC pour préparer, présenter et évaluer leur instruction. La majorité des élèves, en particulier ceux des zones rurales, n'utilisent pas l'ordinateur pour la recherche, le traitement et la présentation de leur travail. La plupart des écoles continue de gérer les données telles que l'inscription, le budget et les bulletins scolaires de façon traditionnelle (stylo et papier). Une étude réalisée sur l'usage de l'internet a révélé qu'il existe un grand fossé numérique de l'internet au

Bénin et que les hommes (6,84%) ont deux fois plus accès à l'internet que les femmes (2,4%)⁸. Azonhe *et al.* (2008), ont montré aussi que les enseignants n'ayant jamais utilisé les logiciels Word, Excel et PowerPoint sont très nombreux. Ce nombre d'enseignants varie de 40% pour Word à 67% pour Power Point et 49% pour Excel. Les experts utilisateurs de ces trois logiciels ne dépassent guère une moyenne de 3% pour chaque type. Les experts du courrier électronique représentent 10% de la population, ceux des moteurs de recherche d'information (Google, Alta Vista, Yahoo, etc.) 6% contre seulement 1% pour les spécialistes des logiciels de création de pages web.

L'utilisation des TIC dans la plupart des établissements se pose d'abord en termes d'installation de matériels et d'équipements. En Afrique et particulièrement au Bénin, les principales difficultés rencontrées à ce niveau sont souvent liées au manque de logiciels, d'ordinateurs, d'électricité, etc. dans les établissements secondaires publics. L'environnement matériel est presque le même d'un établissement secondaire à un autre⁹ ; l'idéal serait qu'il soit approprié pour permettre aux utilisateurs de travailler de façon adéquate mais c'est la grande désolation. Les salles informatiques, multimédias ou des laboratoires informatiques équipés en TIC avec un accès à internet n'existent pas, de même que des établissements sont équipés en ordinateurs sans connexion à internet.

⁶Kwami Agbéco Tallagbé DAYE, Intégration des TIC dans l'Enseignement Secondaire Général Public au Bénin : Etat des Lieux et Défis à relever, Colloque international INRP, 16, 17 et 18 mars 2011

⁷AZONHE, T.H., ADJIBODOU, A., & AKOUÉTÉ-HOUNSINOU, F. (2008). Quelle durabilité pour les TIC dans l'éducation au Bénin. In K.Toure, T.M.S. Tchombe, & T. Karsenti (Eds.), *ICT and Changing Mindsets in Education*. Bamenda, Cameroon: Langaa; Bamako, Mali: ERNWACA / ROCARE, 10.

⁸ Inès Djohodo MONWANOU, Usage de l'internet et fracture numérique au Bénin : une analyse à partir du genre, Octobre 2011.

⁹ Kwami Agbéco Tallagbé DAYE, op.cit

Les « Technologies de l'Information et de la Communication » (TIC) dans l'éducation offrent de nombreuses opportunités pour le Bénin .Les TIC dans l'éducation permettront aux élèves et étudiants d'aujourd'hui d'acquérir les qualifications nécessaires pour les professions de demain, donnant au Bénin la possibilité d'être réellement un pays émergent. Elles contribuent à l'amélioration de la qualité de l'éducation en augmentant la motivation et l'engagement de l'apprenant à travers l'acquisition facile des compétences de base et en améliorant la formation professionnelle de l'enseignant. Il est donc important de préparer les apprenants afin qu'ils puissent contribuer au développement de leur pays à l'ère de la société de l'information.

Le projet informatique démarré en Décembre 2012, vise à donner une chance aux élèves de milieux ruraux de s'initier aux logiciels de base en informatique. Pour ce faire, une salle d'informatique a été aménagée et équipée au Collège

d'Enseignement Général (CEG) de Tori-Agouako. L'objectif de ce projet est non seulement de familiariser les apprenants à l'outil informatique, indispensable de nos jours, mais aussi de leur permettre à long terme de pouvoir mener des activités génératrices de revenus dans le domaine informatique. Pour l'année scolaire 2012-2013, ils ont été au total 203 apprenants à bénéficier de la formation. Ces cours d'informatique ont fait objet d'évaluations (pratiques et théoriques) dont les notes ont compté pour les moyennes des élèves de la classe de premières ; les seuls bénéficiaires pour cette première édition. Les cours d'informatique sont donc officiellement inclus dans le programme scolaire du CEG de Tori-Agouako. A partir de l'année scolaire 2013-2014, ces cours seront étendus à toutes les classes du collège.

